



VOTRE PROJET EST SOUMIS AU VOTE CITOYEN DU #BPG3.

Voici quelques conseils et règles pour votre campagne :

BPG3 : CHARTE DU PORTEUR DE PROJET

Quelques recommandations à suivre :

- Vous vous exprimerez avec respect et bienveillance
- Vous laisserez le libre choix aux citoyens
- Vous inciterez à voter pour 3 projets
- Vous respecterez le règlement du BPG 3

BPG3 : GUIDE DE CAMPAGNE

- Des supports de campagne personnalisables sont mis à votre disposition sur le site Internet budgetparticipatif.gers.fr
- Vous pouvez utiliser tous les supports de votre choix pour faire campagne. Mentionner le Budget Participatif Gersois ou à indiquer le logo du BPG et du département sur vos supports.
- N'hésitez pas à faire appel aux correspondants locaux des journaux et à votre commune pour communiquer sur les journaux, les sites Internet ou les panneaux d'affichage.
- N'hésitez pas à vous rapprocher d'autres porteurs de projets pour faire campagne ensemble et les uns pour les autres.
- Mobilisez les réseaux sociaux : Facebook, X (ex-Twitter), TikTok, Instagram, etc.
- Soyez créatif pour récolter le maximum de voix